



Légende: PAG

- Parcelle cadastrale / immeuble (1)
Parcelle / immeuble en réalisation (2)
Délimitation du degré d'utilisation du sol
Délimitation de la zone verte

- Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées
Zone d'habitation 1
Zone d'habitation 2
Zone mixte villageoise
Zone de bâtiments et d'équipements publics
Zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements
Zone d'activités économiques communale type 1 - Artisanales
Zone d'activités économiques communale type 1 - Artisanales - Station-service
Zone de sport et de loisir - espace public
Zone de sport et de loisir - hôtel
Zone de sport et de loisir - camping
Zone spéciale d'activités économiques de service et de commerce
Zone de gares ferroviaires et routières
Zone de jardins familiaux

- Zone verte
Zone agricole
Zone forestière (3)
Zone de verdure

- Zones superposées
PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
Zone d'aménagement différé
Zone de servitude "urbanisation"
Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
Servitude "urbanisation - intégration jardin"
Servitude "urbanisation - élément naturel"
Servitude "urbanisation - cours d'eau"
Servitude "urbanisation - entrée de localité"
Couleur pour projets routiers
Couleur pour projets de mobilité douce
Couleur pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
Secteur et élément protégés d'intérêt communal - "environnement naturel et paysage - N"
Construction à conserver (4)
Gabarit d'une construction existante à préserver (4)
Alignement d'une construction existante à préserver (4)
Mur à conserver (4)
Petit patrimoine à conserver (4)

- Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:
à l'aménagement du territoire
Plans directeurs sectoriels - PDS (15)
Zones d'habitation
PDS Paysages (PSP)
Zones d'intégration aux grands ensembles paysagers (GEP)
Couleur verte (C3)
à la gestion de l'eau
Zone inondable - HQ10 (6)
Zone inondable - HQ100 (6)
Zone inondable - HQ extrême (6)
Zone de protection d'eau potable (procédure publique en cours) (6)

- à la protection de la nature et des ressources naturelles
Zone protégée d'intérêt national - en procédure réglementaire établie à déclarer (10)
Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 (11)
à la protection des sites et monuments nationaux
Immeubles et objets classés monuments nationaux (13)
Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (13)

- Indications complémentaires (à titre indicatif)
Biotope protégé (relevé non exhaustif) (10)
Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (relevé non exhaustif) (11)
Sites de reproduction et aires de repos d'espèces réglementairement protégées (Art. 21) (relevé non exhaustif) (11)
Ligne ferroviaire (3)
Circulation et stationnement
Piste cyclable nationale
Cimetière
Limite de la commune (3)
Conduite électrique aérienne (3)
Ligne de gaz
Collecteur existant (14)
Cours d'eau / Eau stagnante (3)
Courbes de niveau, équidistance 5 m (3)

(1) Administration du Cadastre et de la Topographie. Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2018
(2) Mise à jour. AC Lorentzweiler et 2-8 septembre 2019
(3) Base de Données Topo-Cartographiques (BD-LTC) - Administration du Cadastre et de la Topographie, 2015.
Les cartes ont été partiellement adaptées par Zeyen-Baumann
(4) Inventaire patrimonial bâti. Zeyen-Baumann, validé par le Service des sites et monuments nationaux, Juin 2014 + CBE 04.02.2019
(5) MDO - Environnement. Cartographie du Bruit, 2016 / Route principale et Rai (DEN)
(6) MDO - Environnement. Administration de la Nature et des Forêts. Service de la conservation de la Nature 2017
SPIN a déclaré "Zones proposées par le 3ème Plan national pour la Protection de la nature (PAPN3) de 2017"
(7) MDO - Environnement. Zones Natura 2000, 2015
(8) Mémorial N° 188 du 21 avril 2022 Règlement grand-ducal du 30 mars 2022 déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de l'Ardenne et de la Moselle
(9) Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Administration de la Gestion de l'Eau - 18.07.2017
(10) Loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17
(11) Cadastre des biotopes protégés, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, 2019
(12) Inventaire des paysages Biotope in Inven - und Ortsverzeichnis der Gemeinde Lorentzweiler, Zeyen-Baumann, 2010
(13) Structures et surfaces soumises aux dispositions de l'article 17 et/ou de l'article 21 de la loi du 19 juillet 2016 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
(14) Centre National de Recherche de l'Archéologie CNRA - 15.06.2014
(15) Institut national pour le patrimoine architectural - INPA (liste des immeubles et objets bénéficiant d'une protection nationale établie au 1er septembre 2023)
(16) Collecteur existant, Schroeder & Associés, 03.07.2019
(17) Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « paysages »
Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « logement »

Commune de Lorentzweiler
18 Rue Principale
L-5240 Lorentzweiler

Modification ponctuelle du PAG
5 Plan en vigueur
Plan d'ensemble

Table with 5 columns: N°, Description, Date, Reference, and Status. It lists specific modifications to the PAG plan, such as 'Patrimoine culturel' and 'Rue de Wormeldange à Blaschette'.

- Vote du conseil communal le 08 février 2022
Approbation du Ministre des Affaires Intérieures le 21 octobre 2022 réf.: 37C/009/2020
Arrêté du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité le 18 mai 2022, réf.: 84025/PS

Patrimoine culturel [Dossier 14]
Échelle 1:2.500
Mars 2026